

Intimider le Souverain

Genève, le chef du Département de justice et police, Guy Fontanet, précise devant les députés la doctrine du Conseil d'Etat à l'égard des communistes. Alors même que le Parti du travail "lutte pour l'abolition du capitalisme et l'instauration d'une société socialiste" (article premier de ses statuts), l'exécutif genevois considère que "si cette transformation politique fondamentale n'entraîne ni violences illégales, ni atteintes constitutionnelles, ni d'autres actes de nature à porter atteinte à l'indépendance de la Confédération ou à favoriser l'immixtion d'une puissance étrangère dans ce but, il n'y a pas d'activité extrémiste à proprement parler...". Donc pas de surveillance policière — ou autre — particulière en vue dans la cité de Calvin à l'endroit des communistes.

Tout autre son de cloche à Zurich, on le sait, où le gouvernement juge, "grosso modo", le Parti du travail dangereux pour l'Etat parce qu'il n'exclut pas la violence comme moyen du combat politique et parce qu'il a tendance à agir dans une zone située entre la légalité et l'illégalité.

C'est l'institutionnalisation d'une "zone grise" qui s'étend entre les activités politiques autorisées et des comportements punissables.

C'est la justification de tout un arsenal de mesures policières et judiciaires préventives dont pourraient faire l'objet des travailleurs engagés. C'est d'une certaine façon, en bref, dans un avenir proche, la criminalisation de toute une tranche de l'activité politique dans notre pays. On sait que Berne et Bâle ont emboîté le pas à Zurich.

Bien sûr, il n'est pas exagéré de dire que cette prise de position officielle de gouvernements cantonaux constitue une grave atteinte aux libertés démocratiques élémentaires. Quelles

seront les forces qui se mobiliseront pour contraindre les pouvoirs publics à faire machine arrière? Les partis bourgeois ne se sont guère manifesté officiellement sur ce sujet jusqu'ici; comme on n'a pas entendu le Conseil fédéral préciser sa doctrine à ce chapitre. Ce silence est inacceptable. Mais comment justifierait-on légalement l'apparition de cette "semi-légalité", prétexte à toutes les suspensions, engrais rêvé pour un climat de dénonciations irresponsables? Comment justifierait-on que le Ministère public fédéral, responsable en dernière analyse de la "sécurité de l'Etat", ait pu donner des directives différentes à Genève, Berne, Zurich ou Bâle, concernant la même organisation politique? Le conseiller fédéral Furgler doit s'expliquer. Et rapidement.

Il y a encore plus grave dans cette inflation policière qui s'inscrit dans la droite ligne des mesures d'interdictions professionnelles prises notamment dans le secteur de l'enseignement zurichois: il faut bien se rendre compte que cette étape autoritaire marque l'instauration d'un régime d'intimidation, destiné de toute évidence à neutraliser dans notre pays les courants critiques, politiques ou non. Dans ce sens, le mal est fait.

S'exprimant sur le thème de la "répression politique" à l'occasion du dernier congrès de la Vpod, Max Frisch avait admirablement su situer cet enjeu fondamental. Donnons-lui la parole, en guise de conclusion:

**NOUS SOMMES
VULNÉRABLES**

Une institutrice à Soleure, une autre à Erlenbach, un assistant en physiologie, un postier à son guichet et un moraliste barbu en Valais, qui appelle la corruption, corruption, simplement, ou un journaliste qui voudrait étudier les archives de notre histoire militaire — que pourraient-ils changer de notre société, qui est

SUITE ET FIN AU VERSO

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 517 11 octobre 1979
Seizième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 48 francs.

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro:
Eric Baier
Rudolf Berner
François Brutsch
Jean-Daniel Delley
Yvette Jaggi

517

Intimider le Souverain

en mains sûres? Strictement rien. Pourquoi alors leur refuser un emploi? Il ne s'agit que de cela en effet; on ne les déporte pas en Sibérie, et on ne leur supprime même pas l'assurance vieillesse. Pourquoi alors tout ce bruit? Après tout, s'ils n'ont pas de rentes pour vivre, ils ont la possibilité de chercher un autre emploi et d'ailleurs, ce n'est pas d'eux en tant que personnes qu'il s'agit — C'est là le point: Le but de la répression, de la répression ouverte, c'est l'intimidation de tous, l'intimidation de la majorité, que le Conseil fédéral, quand il n'est pas en train de traiter avec les lobbies, nomme humblement: le *souverain*. Ce souverain, c'est nous.

Et nous sommes humains: si l'un de nous entend parler de tels cas et qu'il a un peu de bon sens, qu'il n'est pas complètement farfelu, il a compris: ça ne me vaut rien, ni à ma femme, si elle est institutrice, ça ne vaut rien à nos enfants, s'ils veulent un jour recevoir une bourse, simplement parce qu'ils sont doués, non, ça ne vaut vraiment rien de penser autrement que ce prétendu souverain. Pourquoi irais-je, comme employé de la Confédération ou d'une grande banque patriotique, adhérer à un parti qui n'a de toute manière aucune chance, parce qu'il n'est pas une banque, et qui de surcroît n'a même pas de grand journal qui puisse mettre sur pied une Opinion publique; comment voulez-vous en effet qu'un journal se maintienne sans les annonces des entreprises qui peuvent se payer des annonces et qui ne donnent bien sûr pas d'annonces à un journal qui les surveille de près? (Tout cela est connu).

Dans le journal, tel compatriote est désigné comme *gauchiste*: voilà déjà l'Opinion publique dressée contre lui. Ce qu'il a proposé, n'en parlons plus: c'est un gauchiste. Autre appellation qui agit aujourd'hui sur

l'Opinion publique presque comme l'étoile juive: intellectuel de gauche... "Pourquoi ne vous tirez-vous pas une bonne fois à Moscou (de temps à autre je reçois ce genre de carte postale), espèce de salaud, de misérable!" Signature illisible... Nul besoin que le journal explique à son lecteur, trop fatigué bien sûr après son travail pour lire des livres, ce qu'il faut entendre par intellectuel de gauche: on sait bien! Que sait-on? C'est aussi un de ceux-là! Est-ce qu'il pose des bombes? Toujours est-il qu'il essaie de réfléchir aux causes du terrorisme ou à la destruction de notre environnement et une pensée qui excède la simple pensée du profit est d'emblée suspecte. Qui peut bien leur donner de l'argent? Le simple fait que ces individus (à lunettes et à barbe, ou sans lunettes et à calvitie et sans barbe, ou avec tout cela à la fois) osent apparaître publiquement sans être flanqués d'un modérateur de la télévision suisse, c'est déjà de l'extrémisme de gauche. Alors autant se taire...

MULTINATIONALES

Le visage de Nestlé ailleurs

Nestlé sur tous les fronts. Au début de la semaine, la réunion consacrée à l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant à l'Organisation mondiale de la santé. Sur la lancée du boycott mené contre Nestlé notamment par les organisations américaines de consommateurs, cette séance de travail des spécialistes réunis par l'Oms était promise depuis des semaines à un fameux coup de projecteur dans le monde entier.

Il est d'autres combats que mène la multinationale suisse et qui n'ont pas le même retentissement. Voyez par exemple les agissements de la multinationale suisse au Japon où elle est installée depuis 1920 (6% de son chiffre d'affaires global à l'heure actuelle). 2200 salariés, 700 mil-

lions de dollars américains de vente, Nestlé, premier fabricant de café instantané du pays, est aussi l'une des très rares transnationales qui possède entièrement sa filiale japonaise (cf. le bulletin de l'Uita, Union internationale des travailleurs de l'alimentation et des branches connexes, nos. 7-9/1979).

Donc, Nestlé Japon est aux prises depuis des années avec l'organisation syndicale qui représente les employés de bureau et les ouvriers qu'elle emploie. La chronologie de l'affrontement entre la direction et les représentants des travailleurs est particulièrement significative d'un climat d'intolérance. Voici les points de repères que rappelle le correspondant de l'Uita sur place:

- en 1973, la société crée un nouveau département qui se consacrera aux "affaires syndicales";
- deux ans plus tard, en 1975, elle embauche des "experts" en campagnes anti-syndicales, dont la réputation est semble-t-il bien assise;
- l'année suivante, la direction tente de supprimer unilatéralement le droit de grève: conflit avec le syndicat;
- au début de 1977, six membres du syndicat, tenus pour des éléments importants de l'organisation, sont promus à des postes de "maîtrise", "contre la volonté des responsables syndicaux";
- la même année, la direction refuse d'accorder un congé-maladie à trois employés de bureau sous prétexte qu'ils ne sont pas victimes d'une maladie professionnelle (par la suite, souligne l'Uita, le gouvernement lui-même appuiera la réclamation de deux des trois plaignants);
- en mars 1978, le responsable des relations professionnelles de Nestlé Japon tient en public des propos contre le syndicat, provoquant une protestation et une action légale; la même année, en décembre, "alors que se poursuivent les négociations pour une nouvelle convention collective, la société décide de supprimer les congés syndicaux et la retenue des cotisations";

– en avril de cette année, alors que toutes les sociétés japonaises présentent de nouvelles propositions salariales aux syndicats, Nestlé Japon seule cherche à gagner du temps; c'est le début de toute une série d'actions revendicatives menées par le syndicat marquées par une alternance de grèves et de propositions directoriales jugées insuffisantes; ce n'est qu'au mois de juillet dernier, après intervention des instances internationales du syndicat que Nestlé Japon signe un accord sur les augmentations de salaires et les heures supplémentaires (Nestlé, en un premier temps, avait "grosso modo" proposé que ces dernières deviennent obligatoires plutôt que volontaires).

RECU ET LU

La longue marche vers la transparence

Ce n'est pas encore le moment de chanter victoire. Loin de là. Le règne de la transparence n'est pas encore venu dans les secteurs économiques et industriels. Notons pourtant quelques efforts qui méritent d'être soulignés dans le domaine de l'information. Les expériences les plus intéressantes ont pour cadre, dans ce domaine comme dans d'autres, on s'en serait douté, la Suisse allemande.

Depuis quelques années, la partie réservée à l'"économie" s'est considérablement étoffée dans les grands quotidiens comme la "Basler Zeitung" ou le "Tages Anzeiger". Des enquêtes originales encore trop rares (confidentialisme helvétique oblige; faute de sources de renseignements indépendantes; faute de moyens, peut-être) pour les lecteurs un tant soit peu familiers de la presse d'outre-Atlantique ou même de celle d'outre Rhin; mais une présence active et souvent plus critique qu'il n'y paraît au premier abord sur tous les fronts où le patronat daigne s'exposer aux questions des journalistes (conférences de presse répercutées avec un luxe de détails inconnu de ce côté-ci de la Sarine).

Et surtout l'apparition de publications spécialisées est en en passe de transformer radicalement ce coin du paysage journalistique. Ce sont les contributions hebdomadaires de la "Handelszeitung" que nous citons régulièrement dans ces colonnes, et qui frappent par leur fiabilité et leur clarté. Ce sont aussi les livraisons mensuelles du magazine édité par le groupe Jean Frey (éditeur Weltwoche Verlag AG), "Bilanz", de plus en plus substantielles – le numéro d'octobre atteint le total respectable de deux cents pages de textes et de publicité – et attractives. Si tant est que la polarisation économique et industrielle doive inexorablement se préciser à l'avantage de la région zurichoise, voilà un instrument de travail qui se révélera indispensable aussi bien dans la partie francophone du pays. Particulièrement intéressant dans le dernier numéro de "Bilanz": une somme sur les banques étrangères établies en Suisse – une dizaine de pages de textes, de tableaux et d'interviews –, une enquête sur la querelle des routes nationales.

La bataille sera rude, là aussi, pour le nouveau et imminent bi-mensuel de gauche "Tell", produit comme on le sait de la fusion de la "Leserzeitung" et de "Focus".

– Dans le magazine du "Tages Anzeiger" du week-end (no. 40) quelques pages de textes et de photographies (en prime, une bibliographie impressionnante) consacrées à un sujet qui nous est cher et que nos lecteurs connaissent mieux depuis un des derniers points de vue de Gil Stauffer, les jardins "sauvages" ("pourquoi les prairies émaillées de fleurs seraient-elles superbes dans nos montagnes et haissables dans les villes?").

– Multiplication des articles consacrés aux prochaines élections fédérales comme de juste dans l'ensemble de la presse. Avec son cortège de lassitudes inévitables nées des répétitions des slogans et des déclarations d'intention, mille fois redites sous forme de publicités payantes ou de textes rédactionnels. Difficile

de faire un tri à travers la presse romande. Etonnant pourtant et particulièrement intéressant ce petit article paru dans "La Liberté" (8.10.1979), signé F.G. et dépeignant la campagne telle qu'elle se présente à la radio et à la télévision. La SSR avait pris ses précautions et des directives draconiennes avaient été publiées il y a belle lurette déjà pour empêcher que des candidats se fassent à bon compte une publicité personnelle sous des étiquettes diverses dans les semaines précédant le scrutin.

Le diagnostic de F.G.: "Gauchistes, la radio et la télévision? Pas en tout cas en cette période électorale où elles font la part belle aux partis établis et semblent incapables d'empêcher des infiltrations de propagande dans les programmes d'information ou de divertissement. A quand l'émission "Au fond à droite"?"

Les exemples de l'auteur. Cette récente "Table ouverte" consacrée aux médicaments et où on vit M. René Payot, pharmacien à Grandson, se faire le porte-parole de la Société suisse de pharmacie. Le savait-on en coulisses? Ledit René Payot est aussi candidat libéral vaudois pour le National.

Ce long entretien d'Emile Gardaz avec M. Alfred Oggier le dernier dimanche de septembre: les auditeurs faisaient bien sûr connaissance avec le vice-directeur de l'Usam, mais aussi avec un candidat inscrit sur la liste radicale dans le canton de Fribourg...

Cette conférence de presse "d'aspect anodin" tenue par les radicaux le 28 septembre, dont la radio rendit compte bien entendu, mais qui n'était en fait qu'une manifestation électorale (à l'image du dernier congrès PDC où M. Wyrer put à l'antenne lire le manifeste de son parti)...

Et cette dernière question: "Faut-il croire aussi ceux qui mettent en doute l'opportunité de confier l'ensemble des émissions radiophoniques de préparation aux élections à un journaliste, par ailleurs talentueux, qui signe dans le service de presse du Parti radical des articles fort agressifs à l'endroit des programmes des partis socialistes et démo-chrétiens?"

La poule aux pilules d'or

Chaque année, les Suisses achètent, à leurs propres frais ou à la charge de leur assurance-maladie, pour environ 1300 millions de francs de médicaments. Les pharmacies sont leurs principaux fournisseurs (62%), mais les drogueries (11%) et les médecins dispensants (15%) jouent aussi un rôle dans la distribution des spécialités pharmaceutiques, spécialement dans certains cantons suisses-allemaniques. Quant aux pharmacies d'hôpitaux elles représentent un bon huitième du marché aux prix de détail (12%).

Dans le domaine pharmaceutique, il faut distinguer le marché, c'est-à-dire le total des ventes, et la consommation effective. Les pharmacies de ménage regorgent d'emballages entamés et de cures non achevées, qui se "conservent" tant bien que mal dans des conditions souvent inadéquates (humidité). Il s'agit là d'un phénoménal gaspillage, qui a deux causes apparentes: l'automédication, par définition inconstante et superficiellement motivée, et le remboursement par les caisses-maladie, qui donne lieu à des prescriptions généreuses de la part des médecins et au sentiment assez répandu chez les assurés d'un "droit" à tous les emballages prescrits (même à titre d'essai ou en quantités de précaution).

LES STOCKS MORTS

Au total, selon le président de la Société suisse de pharmacie, le Genevois André Bédard, la valeur des médicaments gaspillés équivaldrait au dixième du marché pharmaceutique. Cette estimation demeure très modeste si on la compare aux études faites dans les pays voisins, latins notamment. En France par exemple, le "stock mort" de

spécialités pharmaceutiques vendues, dont la consommation ultérieure apparaît hautement improbable, représente une vingtaine de francs par habitant, soit plus d'un milliard de francs pour tout le pays ("Le Monde", 29.6.1979). Mme Simone Weil, ex-ministre de la Santé, a déclaré formellement qu'elle estimait à 40% le "taux de gaspillage" des médicaments.

Mais les consommateurs ne sont — de loin — pas les seuls responsables du coûteux gaspillage qui sévit dans le domaine pharmaceutique. Ils apparaissent bien davantage comme les marionnettes d'un sinistre et trop classique spectacle: celui de la soif de profit, — couverte en l'occurrence par la mission de soulager ou de guérir.

DEUX PROCÉDÉS NOCIFS

La responsabilité de la sur-consommation de médicaments est portée en priorité par les 1600 laboratoires, petits ou grands producteurs, officines diverses et grossistes associés, qui inondent — on devrait dire "in-festent" — le marché des médicaments, profitant du "laisser-faire" total qui y règne malgré le semblant d'ordre imposé par l'OICM (Office intercantonal du contrôle des médicaments).

Voyons de plus près ce phénomène! En premier lieu, il faut rappeler que les substances actives de base ne sont pas légion et surtout que les découvertes pharmaceutiques sont très lentes. Pour augmenter artificiellement la quantité de médicaments sur le marché, on recourt à deux procédés publicitaires classiques, aussi nocifs l'un que l'autre, à savoir: la recherche des variantes d'une part et la politique des marques de l'autre.

La recherche des variantes consiste à introduire sur le marché un médicament qui ressemble comme un frère à un autre, mais dont on modifie faiblement la pureté ou la

composition par des adjuvants divers, colorants, stabilisateurs, etc... Ces variantes ne représentent aucun intérêt thérapeutique nouveau mais servent d'appât publicitaire et permettent le cas échéant de tourner le contrôle des prix. Le résultat est un brouillage scientifique peu commun. Un exemple parmi d'autres: la cortisone. Cette substance existe en Suisse sous 50 appellations différentes, chacune propre à la maison qui la commercialise, alors que deux ou trois seulement la produisent. Cette recherche infinie de variantes explique qu'il existe en Suisse 20.000 produits pharmaceutiques enregistrés, y compris les formes et les dosages, représentant en fait 6.000 spécialités de marque. Sur ce total, un médecin généraliste n'en utilise vraiment qu'une centaine, un hôpital moderne n'en tient que 300. Alors, la différence entre les 20.000 variantes et les 300 médicaments utiles dans un hôpital, c'est le bluff de la commercialisation!

UN TÉMOIN BIEN PLACÉ

Nul n'est mieux placé pour témoigner de cette calamité que le président de la Société suisse de pharmacie (déjà cité) qui fait un peu figure de "rebelle" ou de Caton, rappelant ses coreligionnaires à une certaine discipline. Parlant du marché des médicaments, il affirme (tiré d'un exposé fait à Bâle en juin 1979):

"En Suisse, c'est le laisser-aller le plus complet. Quant aux conditions de vente, il vaut mieux n'en pas parler, le marketing fleurit partout, des "actions spéciales" sont lancées, les visiteurs médicaux ne sont parfois que d'habiles vendeurs, la publicité est astucieuse, tout concourt au développement de la consommation".

Et plus loin, cette remarque sur le système lui-même de vente des médicaments:

"On aura beau multiplier les mises en garde

aux consommateurs, les priant de faire attention, d'économiser, de ne pas abuser, de suivre les modes d'emploi, etc., cela ne servira à rien aussi longtemps que les distributeurs utiliseront tous les moyens pour développer la consommation des médicaments. Le plus piquant dans toute cette affaire, d'où les pharmaciens d'officine ne sortent pas aussi purs que les voit leur président, est qu'en juin 1969 déjà, la majorité des entreprises pharmaceutiques établies en Suisse ou représentées dans ce pays ont décidé d'élaborer un "Gentlemen's Agreement pour l'information médicale". Ce document, auquel ont souscrit environ 300 maisons, est complété par un Code de l'industrie pharmaceutique suisse pour l'information médicale.

Ces papiers réglementent la promotion pour les spécialités pharmaceutiques, dont la vente et la publicité se veulent éthiques. Comme, de l'avis même de l'industrie chimique, le marché des médicaments ne s'en est pas trouvé d'un seul coup moralisé, une autoréglementation des rabais et conditions a été mise au point l'an dernier (cf DP 446/23 mars 1978).

Tous ces "efforts" de la part de l'industrie, qui combat évidemment plus volontiers l'abus des médicaments que leur gaspillage, ne changent pas grand'chose au fond de la question, et surtout n'y apportent pas de solution.

TROIS FREINS

Celle-ci est à chercher du côté d'un contrôle très strict non pas des produits de marque soumis à la procédure d'enregistrement par l'OICM, mais bien de la commercialisation des substances de base. En toute simplicité, nous osons rappeler ici les démarches suggérées dans le no 24 de "Domaine public" (en 1965), dont l'urgence saute aux yeux maintenant plus que jamais:

- interdiction ou limitation très stricte des noms de marque pour les spécialités pharmaceutiques, en vue de mettre fin à la prolifération de variantes inutiles;
- institution d'un contrôle draconien de la publicité pour les médicaments, non seulement destinée au grand public (interdiction des hypocrites vitrines!) mais aussi et surtout aux prescripteurs (réglementation des délégués médicaux et autres généreux visiteurs);
- l'information du corps médical et des pharmaciens devrait être confiée à un/des organisme(s) indépendant(s) des fabricants et représentants généraux.

Les professionnels craignent manifestement que de telles mesures tendent à étrangler la poule aux œufs d'or, qui pond généreusement dans les pharmacies de ménage, pour le plus grand profit de ses éleveurs-fabricants.

PS. Une information objective et indépendante du corps médical est possible. "24 Heures" l'a même rencontrée récemment. Voir l'article consacré à la "Medical Letter" dans "24 Heures" 2 octobre 1979).

NB. Inutile de préciser que, une fois de plus, notre but n'est pas de clore le débat par ces quelques lignes! Aux lecteurs de DP de prendre la parole sur ce sujet capital s'ils le désirent... En définitive, rien n'est plus délicat à saisir que le système de santé. A l'examen par exemple, toutes les comparaisons internationales soulèvent plus de questions qu'elles ne contribuent à en résoudre. Pourquoi prescrit-on cinq médicaments par tête d'habitant en Angleterre et aux États-Unis, six en France et environ dix aux Pays-Bas? Un mystère parmi d'autres (statistique citée dans le dernier bouquin paru sur la question aux éditions Pierre-Marcel Favre à Lausanne, "Chère Médecine" Pierre Rentchnick et Gerhard Kocher).

NOTES DE LECTURE

Les patriotes qui inquiètent

Ne nous arrêtons pas aux cadres des partis, cherchons plus loin ces hommes de droite et de gauche, qui désirent être bien renseignés sur leurs adversaires. Ils travaillent en général discrètement, à droite. Ceux de gauche publient souvent les résultats de leurs recherches. C'est parfois un procès-verbal d'une séance non publique que diffuse une revue marginale. C'est maintenant un fort volume (1) de 500 pages de quatre jeunes journalistes sur la réaction politique en Suisse. Répertoire, plus de 1200 personnes; plusieurs centaines d'organisations citées (pas toutes de droite). Les titres des chapitres sont significatifs: les cadres de la nation, les francs-tireurs contre la concordance, les faiseurs d'opinion, les "cinceristes", la nouvelle droite, les intégristes religieux, les idéologues, les politiciens en fuite et les néo-nazis.

Dans ce livre, conçu et rédigé par des Suisses alémaniques, la Suisse romande est souvent citée et le Tessin n'est pas oublié. Pas de révélations majeures pour les observateurs attentifs de la vie politique dans son ensemble (marginalité comprise), mais tout de même une documentation unique dans son ampleur et dans sa quête des preuves.

Quelques détails sont peut-être inexacts: Theo Chopard, par exemple, n'a jamais été correspondant parlementaire radical (page 53) mais dans l'ensemble nous considérons cette somme comme une contribution incomparable à une meilleure connaissance en profondeur de notre pays.

R.B.

(1) Jürg Frischknecht, Peter Haffner, Ueli Haldimann, Peter Niggli: Die unheimlichen Patrioten. Limmat Verlag. Le dessin de la couverture est de Martial Leiter.

ELECTIONS

Des parlementaires à visage découvert

Il n'est pas si courant, au gré des travaux des Chambres fédérales, que les parlementaires se présentent à visage découvert. C'est le cas bien sûr lorsqu'ils se manifestent par quelque petite question, motion ou autres. Mais c'est également le cas lorsque, à l'occasion d'un vote, l'appel nominal est demandé.

A titre de contribution à cette campagne, nous rappelons ci-dessous les résultats de trois scrutins parlementaires spécialement significatifs, et qui ont permis de prendre la température individuelle des conseillers nationaux.

La dernière occasion est toute récente, c'est le vote sur la motion socialiste (déposée en juin 1979) demandant le renforcement de la lutte contre la fraude fiscale.

Pour mémoire, le groupe socialiste demandait à la fois l'"application de la procédure en cas de fraude fiscale à la soustraction d'impôt, c'est-à-dire la pénalisation de la soustraction d'impôt", et la "formation d'organes spéciaux d'enquêtes fiscales pour procéder à des contrôles auprès de certains contribuables fraudeurs" (en 1975, avant que le Conseil des Etats ne s'oppose à cette proposition, le Conseil fédéral lui-même demandait la création de ces commissions d'enquête). En septembre dernier, le Conseil fédéral proposait de transformer cette "motion" en "postulat", concrètement de réduire les propositions de la gauche en vœux pies.

POUR OU CONTRE LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE FISCALE

Au vote, le 1er octobre dernier, le Conseil national repoussait par 106 voix contre 76 la motion du groupe socialiste.

Les partisans d'un renforcement de la lutte contre la fraude fiscale: des membres du Parti socialiste, du Parti du travail, du Parti socialiste autonome, quelques démocrates-chrétiens et des représentants épars d'autres partis. Les noms (en italique, les Romands):

— 51 socialistes: MM. Ammann (St-Gall), *Baechtold*, *Besuchet*, Bratschi, Bäumlin, Bundi, *Bussey*, Braunschweig, Chopard, *Christinat*, *Deneys*, Eggenberg, Eggli, Euler, *Felber*, Fraefel, Ganz, Gerwig, *Gloor*, *Grobet*, Haller, Hubacher, Kessler, Lang, *Loetscher*, Meier Werner, *Meizoz*, Merz, *Morel*, Morf, Muheim, Müller Richard, Nauer, Neukomm, Reimann, Reiniger, Renschler, *Riesen*, Rothen, Rubi, Schaffer, Schmid Arthur, Schmid Hans, Stich, Wagner, Waldner, Weber Rolf, Welter, Wyler, Zehnder, *Ziegler* (Genève);

— 1 UDC: M. Akeret;

— 2 libéraux (et évangéliques): MM. *Aubert*, *Zwygart*;

— 4 radicaux: MM. *Barchi*, *Dupont*, Moser, *Stähli*;

— 5 indépendants: MM. Biel, Jaeger, Müller Andreas, Schär, Widmer;

— 6 démocrates-chrétiens: MM. Blunschy, Dirren, Jelmini, Seiler, Trottmann, *Ziegler* (SO);

— 4 Pdt/PSA: MM. Carobbio, *Dafflon*, *Muret*, *Vincent*;

— 3 sans groupe: MM. Meier Fritz, Oehen, *Crevoisier*.

Ont voté contre la motion (transformation en postulat), 106 conseillers nationaux radicaux, démocrates-chrétiens ou membres de l'UDC:

— 37 démocrates-chrétiens: MM. Albrecht, *Bächtold*, *Barras*, Basler, *Biderbost*, Bommer, Bürer, *Butty*, Cantieni, *de Chastonay*, Condrau, Dürr, Flepp, Eggli (Sursee), Feigenwinter, Hungerbühler, Hürlimann, Jung, Kaufmann, Koller, Landolt, Meier Josi, *Mugny*, Müller (LU), Oehler, Pedrazzini, Rippstein, Risi, Röthlin, Rüttimann, Schärli,

Thalmann, Tochon, Weber Leo, Wellauer, *Wilhelm*, Zbinden;

— 36 radicaux: MM. Ammann Ulrich, Auer, Breni, *Cevey*, *Corbat*, *Cossy*, Eng, Eppenberger, Fischer, Flubacher, Friedrich, Früh, Füg, *Girard*, Gut, Hunziker, *Junod*, Keller, Kohler, Kunz, Künzi, Lüchinger, Meier Kaspar, Muff, Müller Daniel, Nef, Ribl, *Richter*, Rüegg, Schürch, Schutz, Schwarz, Spreng, Vetsch, Weber (Altdorf), Wyss;

— 4 indépendants: MM. Alder, Allgöwer, König, Suter;

— 6 libéraux (et évangéliques): MM. et Mme *Bauer*, *Bonnard*, Dürrenmatt, *Gautier*, *Schalcher*, *Thévoz*;

— 20 UDC: MM. Augsburg, Baumann, Bretscher, Brosi, Etter, Fischer (TG), Freiburghaus, Gehler, Graf, Hofer, Hofmann, Hösli, Matossi, Nebitzer, Rätz, Reichling, Roth, Schnyder, Tschumi, Ueltschi;

— 3 sans groupe: MM. Fischer (Bremgarten), *Soldini*, Baumgartner.

POUR OU CONTRE LA SURVEILLANCE DES PRIX

En remontant dans le temps, deuxième vote à retenir, le 23 juin 1973, à l'occasion de l'appel nominal demandé pour la motion déposée par la socialiste genevoise Christinat, et qui touchait à la surveillance des prix ("le Conseil fédéral est invité à prendre toutes les mesures qu'il jugera utiles afin de prolonger la surveillance des prix au-delà de 1978 et à examiner la possibilité d'instaurer un régime de surveillance des prix").

Votent contre, 94 députés, dont 32 radicaux, et parmi ceux-ci les Romands *Cevey*, *Corbat*, *Cossy*, Duboule, *Richter*, Spreng; 24 démocrates-chrétiens dont le Romand *Barras*; 17 agrariens; 11 indépendants; 5 libéraux (et évangéliques) dont les Romands *Bonnard*, *Gautier* et *Thévoz*, et 5 "sans-groupe" dont le Romand *Soldini*.

Votent pour: 36 socialistes dont les Romands *Besuchet*, *Christinat*, *Deneys*, *Fleber*,

Les pédagogues et la subversion

“Monsieur Furgler remet ça”! Il revient, nous dit-on, à la charge avec son idée de police de choc.

Au Conseil National, il est question de la peine de mort — pour lutter contre le terrorisme! (Mais Dieu merci, la démence n’a pas encore gagné ce pays, le nôtre: le projet est balayé à la presque unanimité.)

Il n’est pas de jour où l’on ne nous annonce que tel ancien chef d’Etat vient d’être “passé par les armes” ou que tel chef d’Etat au pouvoir a fait passer par les armes, etc.

Dans “Construire” (5 septembre 79), dans un article intitulé “Subversion”, M. Pierre Arnold croit pouvoir écrire:

“... ces questions suscitent le sourire de beaucoup de bons citoyens qui prennent les acteurs de la subversion pour de jeunes égarés, romantiques et inoffensifs, s’amusent de leurs incassantes attaques contre l’autorité et l’ordre établi, et en sous-estiment l’importance. Pourtant, le danger est là. D’autres aussi ont souri à l’arrivée des nouveaux maîtres et ont cru pouvoir pactiser avec le diable. Le lendemain, ils se retrouvaient dans un véritable enfer pour plusieurs décennies, sans même que la fin de leur malheur soit prévisible. Pensons aux Tchèques, aux Hongrois, aux Polonais.” (Pensons peut-être aussi aux Chiliens, aux Argentins...)

Et encore:

“Des extrémistes de droite, de gauche, des excessifs, des idéalistes passionnés, des frustrés, des ratés, membres de mouvements extérieurs, voire agents d’autres pays, ceux-là forment les petits groupes de subversion.”

Que voilà une charrette bigarrée! Au cas où vous n’auriez pas réservé, je suis sûr qu’on

vous trouvera quand même une petite place! Cependant, un lecteur de “24 Heures” (19 septembre 79) écrit, à propos des “enseignants gauchistes”:

“Pour mon compte, je ne pourrais jamais admettre que mon fils soit instruit à l’école, par un membre de la LMR. Heureusement qu’il se trouve encore des maîtres honorables et équilibrés à qui l’on peut confier en toute quiétude l’éducation des enfants de la nouvelle génération; contrairement à d’autres éléments lanceurs de menées subversives, contribuant à détruire les valeurs morales que nos anciens ont su créer et maintenir.”

* * *

En général, j’aimerais dire une fois de plus ma conviction que si jusqu’ici, nous avons été relativement épargnés par la violence et par la subversion, ce n’est pas *malgré* l’absence relative d’un système répressif puissant (lois d’exception, police de “sécurité”, peine de mort, etc.), mais dans une large mesure *grâce* à cette absence.

En particulier et en ce qui concerne les enseignants!

Il faut tout ignorer de la psychologie de l’enfance et de l’adolescence pour craindre l’endoctrinement par les maîtres — encore plus par quelques maîtres.

Pour les enfants, il faut voir avec cet admirable romancier qui s’appelle Dhôtel et qui fut trente ans professeur “qu’à l’école, la plupart du temps, les enfants n’écoutent pas. C’est merveilleux. Ils n’écoutent pas ou ils comprennent de travers”. (“Terres de Mémoire” p. 131).

Quant aux adolescents... Si je voulais tirer mes gymnasiens vers la gauche, je leur parlerais à longueur de leçons de Maurras, mais en aucun cas de Lénine ou de Mao. Car ils *réagissent* beaucoup plus qu’ils ne sont *influencés*. D’ailleurs, le résultat serait médiocre: J’obtiendrais vraisemblablement deux gauchistes — et dix-huit indifférents excédés!

J.C.

Gloor, Grobet, Loetscher, Meizoz, Morel et Villard; 13 démocrates-chrétiens dont les Romands Biderbost, Butty et Mugny; 4 radicaux dont les Romands Delamuraz, Dupont et Girard; 4 Parti du travail/Psa, dont les Romands Dafflon, Muret et Vincent.

POUR OU CONTRE LE SECRET BANCAIRE

Et pour finir, la votation sur le secret bancaire qui trouva son épilogue le 21 juin 1976, après une longue série de débats marqués par un volte-face du Conseil fédéral qui, par la voix de G.-A. Chevallaz, finit par soutenir une version restrictive inspirée par le Conseil des Etats. A l’origine, le projet de l’exécutif proposait d’autoriser les autorités de taxation à se procurer les attestations de paiement directement auprès des banques, des gérances de fortune, si le contribuable ne les produisait pas (procédure analogue à l’attestation de salaire). C’est sur cette version, soumise à votation par appel nominal que se dévoilèrent les parlementaires.

Votèrent donc pour le maintien du secret bancaire (version du Conseil des Etats), 38 radicaux dont les Romands Cevey, Corbat, Cossy, Delamuraz, Duboule, Girard, Richter et Spreng; 26 démocrates-chrétiens, dont les Romands Barras, Biderbost, Butty, de Chastonay, Wyer; 18 UDC dont le Romand Teuscher; 1 indépendant; 6 libéraux (et évangéliques), dont les Romands Bonnard, Gautier et Thévoz.

Votèrent pour leur part en faveur de la levée du secret bancaire (version du Conseil fédéral), 49 socialistes, dont les Romands Baechtold, Bussey, Chavanne, Felber, Gloor, Grobet, Loetscher, Meizoz, Morel, Nanchen, Riesen, Villard et Ziegler; 2 radicaux dont le Romand Dupont; 9 démocrates-chrétiens dont les Romands Mugny et Wilhelm; 1 UDC; 6 indépendants; 2 libéraux, dont les Romands Aubert et Bauer; 3 Parti du travail/Psa, dont les Romands Muret et Vincent.

MEDIA

Publicité à la radio : le marché existe

La création de "Radio 24" pour arroser la région zurichoise de musique populaire et de messages publicitaires agite bien des esprits. Elle ne doit pas faire oublier que plusieurs émetteurs étrangers recueillent depuis des années des commandes d'annonceurs suisses. C'est ainsi qu'Europe 1 et Radio Monte Carlo ont un acquisateur à Genève et Südwestfunk (SWF 1) un représentant à Zurich.

Dans une annonce parue dans le manuel publicitaire suisse "Media Daten", Radiotele AG donne une liste de vingt-deux entreprises suisses qui ont choisi SWF 1 comme support pour leurs messages. Il s'agit d'entreprises connues, d'agences de voyages, de fabricants de boissons, de

produits textiles et même de la Foire de Bâle (Muba) pour ne citer que quelques secteurs.

Radio 24, que nous appellerons Radio-Schawinski, veut sa part du "gâteau" de la publicité radiophonique. Il offre deux possibilités de se faire entendre: des spots publicitaires ou le patronnage de programmes. Les heures d'émissions vont de six heures à minuit avec trois tarifs en fonction des heures d'émission, les plus chères étant de 7 heures à 8 heures et de 11 h. 30 à 13 h. 30.

A signaler l'existence d'une cinquième adresse pour la publicité radiophonique à partir et à destination de la Suisse. Il s'agit d'une entreprise de Zurich qui ne donne pas de détail sur le ou les émetteurs représentés.

Doit-on en conclure que les partisans de la publicité sur les émetteurs nationaux vont recommencer à s'agiter?

BAGATELLES

"Blick", le journal dont l'élite ne voulait pas, a vingt ans et le plus fort tirage quotidien de la presse suisse. C'est l'occasion pour ses responsables de lancer un concours, richement doté, de publier un livre "de souvenirs" où même les "pépins" sont rappelés: la mort du pape Jean XXIII, avait été annoncée prématurément dans une partie d'une édition, pour ne citer qu'un exemple. Depuis 1959, l'attitude des lecteurs de journaux a évolué et "Blick" est lu ouvertement par des gens qui, à l'époque, achetait un journal sérieux "avec", ce qui signifiait "Blick" à glisser dans le journal commandé!

* * *

"Vorwärts", hebdomadaire du Parti du travail de Suisse alémanique, vient de publier un prospectus pour soutenir sa campagne de diffusion. Le surprenant, dans ce document c'est la "qualité" des personnes qui ont accepté de

donner leurs raisons de lire le frère alémanique de la "Voix ouvrière": des socialistes, des sans-partis ou un représentant de la LMR, cela n'étonne pas trop. Mais on est un peu surpris de lire le message du conseiller national radical Felix Auer (BL) ou de Peter Sager, responsable de l'Institut des pays de l'Est et candidat UDC au Conseil national. Ils ne semblent pas avoir été censurés puisque le message de Peter Sager rappelle une offre de 1964 d'échanger des articles entre "Vorwärts" et le bi-mensuel de l'Institut, offre qui n'a pas eu de suite jusqu'ici.

Maison du Soir

A pas lents nous irons
vers la maison du soir
où les olives brillent
où le poisson sourit
en dépit de sa mort
Où l'huile a la douceur
et l'éclat de l'enfance
On reverra tous ceux
qu'on avait tant aimés
s'asseoir pour le repas
La table sera prête
et le vin retrouvé
Le pain sera coupé
par des mains fraternelles
Sur chaque front l'étoile
de l'amitié luira
On entendra dans l'ombre
se taire les cigales
un oiseau bleu voler
Et le sel de la nuit
versera sur nos plaies
un peu d'éternité

Georges Haldas

Un canton confisqué

Les deux candidats de l'Entente vaudoise des droites pour le Conseil des États sont présentés sous le vieux slogan cher aux radicaux accrochés à la fiction d'un canton monocoloré et bourgeois. Il suffit, pour se rendre compte de l'inanité de ce mythe, de se remémorer les dernières grandes consultations fédérales où les mots d'ordre de la gauche ont été largement suivis face à des droites rarement unanimes, le plus souvent divisées. Protection des locataires: 58% de "oui". Impôt sur la richesse: 50% de "oui". Neuvième révision de l'Avs: 65% de "oui". Initiative pour la démocratisation du nucléaire: 58% de "oui". Police de sécurité: 80% de "non". Parmi d'autres votations significatives.